

que celui du typographe Didot, et cependant, l'imprimeur Didot a composé un certain nombre d'ouvrages dans les moments de loisir que lui laissaient ses occupations typographiques, l'imprimeur Didot a toujours été et est encore aujourd'hui véritablement un homme de lettres et d'étude.

Nous avons lu des poésies sacrées faites par un tisserand ; bien qu'il exerce son esprit pendant que ses doigts étaient industrieusement occupés, il n'en travaillait pas plus mal.

Enfin, tout le monde sait qu'un menuisier de Nevers ne s'est pas livré sans fruit à d'utilles études ; tout le monde sait que l'un des poètes les plus religieux, les plus corrects, les plus purs de notre époque est un boulanger de Nîmes, nommé Reboul. Personne ne serait surpris de le voir passer un jour de son comptoir de boulanger au fauteuil académique !

Entre un homme qui lit quelques heures, et un homme de lettres et d'étude, l'intervalle est immense. Les hommes de lettres et d'étude sont aujourd'hui plus rares que l'on ne pense ; car il ne faut pas décolorer de ce nom l'auteur obscur et hasardé de quelque misérable pamphlet. Lisez donc, faites chaque jour de bonnes lectures, sans crainte de sortir de votre position de marchand, sans crainte de devenir un homme de lettres et d'étude véritablement digne de ce nom, un d'Aguesseau, un Fénélon, un Bossuet !

—La triste mesure pour autoriser le divorce du capt. Harris a passé hier soir au conseil législatif. Neuf ont voté pour, et sept contre. On trouvera dans une autre partie de nos colonnes le discours de l'hon. de Boucherville, tel qu'il a été prononcé à cette occasion. L'heure avancée à laquelle nous l'avons reçu ne nous a point permis de pouvoir faire faire la traduction de la partie qui est en anglais.

Comme on nous a informé que pendant la discussion, un honorable Monsieur du conseil législatif avait dit qu'il savait bien que les catholiques reconnaissaient dans le Pape le pouvoir de dissoudre le mariage, il n'est peut-être pas hors de propos d'observer que cette croyance est une erreur chez nos frères séparés, que le Pape ou l'Eglise ne se reconnaissent point le pouvoir de dissoudre un mariage validement contracté.

L'hon. M. Draper a été élu dans la ville de London en remplacement de l'hon. T. Lawrason récemment appelé au conseil législatif.

CHAMBRE D'ASSEMBLÉE.

Lundi, 17, l'orateur annonce l'élection de Joseph Wood, écr., au comté de Kent.

Le bill concernant la pratique dans les cours de district dans le H. C. passe à sa 3e. lecture.

Le bill pour abolir le bureau de l'arpenteur général et le réunir à celui des terres de la couronne, passe à sa 3e lecture.

Mercredi, 19, le bill pour incorporer la ville de Niagara est lu une 3e fois.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

FRANCE.

—On annonce dans les journaux mini-tériels que Mme. Adélaïde vient de fonder, rue du Faubourg-Saint-Martin, une école d'apprentis, sous la direction des frères des écoles chrétiennes, et que le chef de l'état et Marie-Amélie ont voulu contribuer à cette bonne œuvre.

ANGLETERRE.

—Il est certain que des négociations ont été entamées à Rome, avec le cardinal Acton, au nom du gouvernement anglais, qui voudrait obtenir l'envoi d'un ponce apostolique à Londres. M. O'Connell l'a assuré dans un récent meeting tenu à Opitalfields-Market. Rome obtiendrait aux désirs du cabinet britannique, à condition que ce cabinet abolirait toutes les pénalités décrétées par les lois anglaises contre le catholicisme et les catholiques.

L'une de ces lois est dirigée contre le clergé régulier. Or, M. O'Connell a déclaré que le pape ne veut entendre parler d'aucune relation avec le gouvernement anglais, jusqu'à ce que ce gouvernement soit assez honnête et consciencieux pour ne pas empêcher des hommes de passer leurs jours dans la prière, et de consacrer à des œuvres de miséricorde et de charité. « J'ai le droit, a-t-il dit, d'être avocat et de plaider ; pourquoi ne pourrai-je pas, si c'est mon goût, être moine et prier ? »

En terminant M. O'Connell, après avoir exprimé son entière sommission à l'autorité ecclésiastique, a supplié le clergé « de ne pas tenir l'éclat de son caractère par un contact avec les visiteurs habituels du château.

PRUSSE.

—On nous écrit de Trèves, le 25 novembre 1844 :

Monsieur le Rédacteur,

J'ai lu dans votre estimable feuille que le *Journal des Débats*, le *Constitutionnel* et *tutti quanti* sont grand bruit de l'écrit d'un malheureux prêtre catholique de la Silesie, *Rouge*, contre notre véritable évêque ainsi que contre nos saintes reliques et le pieux pèlerinage que l'Allemagne catholi-

que a accueilli avec un enthousiasme universel, tandis qu'il a rempli d'étonnement et de stupefaction les ennemis de notre sainte religion. En effet, qui aurait pu croire qu'en XIXe siècle, au siècle des lumières et du progrès, il puisse se trouver un million cent mille hommes qui, dans le court espace de sept semaines, se dirigeront sur notre antique cité pour vénérer la tunique remplie par le sang de l'Homme-Dieu. Aussi le protestantisme rationaliste, qui jure avec les Strauss, les Bruno-Bauer, les Feyerbach, que Jésus-Christ n'est qu'un mythe oriental, a été effrayé de cette protestation sonnelle de l'Allemagne catholique contre leurs théories absurdes. Grande était alors l'indignation de cette secte, qui a son principale siège dans la Saxe et dans une grande partie des provinces prussiennes ; l'indignation du protestantisme rationaliste se fit jour dans les nombreuses feuilles publiques qu'il salit tous les jours par ses blasphèmes et ses immoralités.

Mais ces gens étaient impuissants contre les ferventes prières des pèlerins catholiques qui couvraient toutes les routes, cheminant vers notre sanctuaire. Il fallait une manifestation plus imposante, et l'incrédulité trouva un satellite dans la personne d'un de ces rares membres du corps de Jésus-Christ qui, foulant aux pieds le lieu sacré qui les unit à leur divin maître, le renient comme Judas, en s'élevant contre son Eglise et ses saints. *Rouge*, c'est le nom de ce malheureux, ne rougit pas d'écrire et de faire insérer dans les feuilles les plus fanatiques de la presse protestante, une épître injurieuse adressée à notre vénérable évêque. Dans cette lettre, il applique le nom d'Ido à la vénération que notre sainte Eglise a toujours eue pour les saintes reliques. Dans la même lettre il élève aux nues Jean Huss et Luther. Cela seul suffit pour faire connaître quel est l'homme qui ose encore signer son libelle par ces mots : *Un prêtre catholique*.

Cependant, à malheur pour les ennemis de l'Eglise ! l'écrit de M. Rouge a eu un effet diamétralement opposé à celui auquel s'attendaient les protestants. Un cri général d'indignation s'est élevé dans l'Allemagne catholique tout entière : même les indifférents ont blâmé un homme qui osait ainsi parler à un évêque dont la vertu et la piété sont l'ornement de l'évêché allemand. Le chapitre de Breslau, dont le siège est en ce moment vacant, s'est assemblé et vota une adresse respectueuse à notre évêque. Le chapitre, après avoir exprimé ses sentiments d'estime et de vénération pour le prélat, dit : « que l'écrit de Rouge a indigné tous les catholiques de la Silesie et surtout le clergé ; que ce-ci démontre toute solidarité avec un prêtre qui depuis plusieurs années n'exerce plus de fonctions et ne se trouve dans aucune relation avec ses supérieurs ecclésiastiques ; que M. Rouge ayant été suspendu de ses fonctions ecclésiastiques, a contracté des liaisons plus que suspectes avec les rationalistes saxons, et que, de fait, il a depuis longtemps cessé de faire partie de l'Eglise. »

Voilà, Monsieur le Rédacteur, ce qui en est de ce nouvel apôtre du radicalisme et de l'incrédulité. Tout en plaignant du fond de notre cœur le malheureux qui renie ainsi sa foi, nous ne pouvons que nous réjouir d'un fait qui contribue à la plus grande gloire de Dieu et de sa sainte Eglise.

Agréé, z, Monsieur le Rédacteur, etc.

A cette lettre nous pouvons ajouter une protestation formelle du clergé de la Silesie contre les actes et opinions du coryphée de *Débats*. La pièce suivante nous est adressee, revêtue de la signature de tous les archiprêtres de cette province :

« Il a paru récemment dans les *Feuilles patriotiques de Saxe* une lettre datée de Lahrhude, le 1er octobre, concernant l'exposition de la sainte Robe à Trèves et l'évêque Atalodi ; cette lettre, qui porte la signature d'un certain Jean Rouge, lequel se dit prêtre catholique, contient des assertions vraiment inouïes. Notre intention n'est pas de perdre notre temps à examiner soit le fond, soit la forme de cette épître. Mais que Rouge se dise prêtre catholique, qu'il date sa lettre du centre de la Haute-Silesie catholique, que d'autres feuilles le fassent même passer pour un curé catholique, dont les opinions sont sûres de trouver de l'écho, qu'enfin ce même individu termine son épître par un appel à ses collègues (les curés catholiques ?) tous cela nous oblige à révéler les faits suivants, dans l'intérêt de la vérité d'abord, puis pour nous mettre à l'abri de la honte.

« Jean Rouge n'a jamais été catholique, et, en conséquence, il n'a jamais eu à veiller aux intérêts d'aucune paroisse. Il est vrai qu'il a reçu l'ordination catholique, et qu'il a été employé quelque temps en qualité de prêtre assistant ; mais, dans l'intervalle, il a soulevé, par ses menées anti-religieuses, l'indignation de tous les ecclésiastiques et de tous les catholiques sincères de la Silesie. Comme il cachait sous le voile de l'anonyme ses attaques dans les feuilles étrangères, tous les chapelains de Silesie, révoltés de la conduite si peu digne d'un de leurs collègues, se réunirent et exprimèrent publiquement leur réprobation dans une lettre revêtue de leurs signatures, et engagèrent l'autorité ecclésiastique à ne pas tolérer plus longtemps un pareil scandale et châier le coupable. La condamnation de Rouge fut par suite de cette démarche, soumise à une enquête, et il fut suspendu dès le 20 janvier 1843.

« Quelque soit le lieu où il ait séjourné depuis, toujours est-il qu'il n'a pas osé remplir de fonctions sacrées, et que tous les prêtres catholiques, à l'exemple des chapelains, ses anciens compagnons d'études, se sont éloignés de lui et n'ont plus eu avec lui aucune relation.

« Les soussignés, tous attachés au saint ministère de la Haute-Silesie déclarent donc en leur nom et au nom des ecclésiastiques de leur ressort, que le langage de Rouge a excité chez eux une horreur profonde,